



Prix de l'Action

contre le VIH/sida et pour
les droits humains

CANDIDATURES 2009

Initiés en 2002 par le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch, les *Prix* (www.aidslaw.ca/prix) ont pour but de mettre en relief des contributions exceptionnelles qui réduisent la vulnérabilité au VIH/sida et qui protègent les droits et la dignité des personnes séropositives et autrement affectées par le VIH/sida.

En reconnaissance de l'excellence et de l'engagement à long terme à un travail qui a un impact direct sur la problématique du VIH/sida et des droits humains — en particulier à un travail qui présente une pertinence directe pour les communautés et individus marginalisés — un prix canadien et un prix international seront présentés annuellement à un récipiendaire canadien et un récipiendaire international.

Critères de mise en candidature

On accepte la candidature de tout individu ou organisme sans but lucratif dont le travail concerne directement les questions de VIH/sida et de droits humains. Toute personne peut présenter une mise en candidature. L'appel de candidatures est distribué à grande échelle pour trouver des individus et organismes candidats des paliers communautaire et national.

Deux comités consultatifs (composé d'individus familiers avec les questions de VIH/sida et de droits humains) procéderont au choix de(s) récipiendaire(s). Les critères suivants seront considérés :

- travail pratique associant les questions de VIH/sida et de droits humains;
- pertinence du travail pour les individus et communautés marginalisés, vivant avec le VIH/sida ou affectés autrement;
- preuve d'engagement sérieux et à long terme;
- potentiel de renforcer le travail du candidat par l'octroi d'un prix;
- potentiel d'accroître la sensibilisation du public et la visibilité de la question ou du projet du candidat par l'octroi d'un prix; et
- potentiel d'attirer des ressources supplémentaires pour résoudre la question ou faire progresser le projet du candidat par l'octroi d'un prix.

À noter que le Réseau juridique canadien VIH/sida, Human Rights Watch, ses employés et les membres de son conseil d'administration, ainsi que les membres des comités consultatifs qui sélectionnent le(s) récipiendaire(s), ne sont pas admissibles aux *Prix*.

Toutes les mises en candidature demeureront confidentielles. Les candidats sélectionnés seront avisés par le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch. Les récipiendaires seront annoncés à l'ouverture du Symposium annuel sur le VIH, le droit et les droits de la personne, et de l'assemblée générale annuelle du Réseau juridique à Toronto, le 12 juin 2009.

Comment soumettre une candidature

Les candidatures peuvent être acheminées par la poste, par courriel ou par télécopieur à :

Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains
a/s Réseau juridique canadien VIH/sida
1240, rue Bay, bureau 600
Toronto (Ontario) Canada M5R 2A7
Courriel : awards@aidslaw.ca
Télécopieur : +1 416 595-0094

Les mises en candidature devront être reçues au plus tard le vendredi 1 mai 2009 à 17 h 00 (H.E.). Les candidatures reçues après ces dates ne pourront être acceptées.

Les candidatures peuvent être présentées en français, en anglais, en espagnol ou en russe et doivent inclure :

- le Formulaire de mise en candidature;
- une brève biographie ou un aperçu organisationnel, y compris une note expliquant pourquoi le candidat devrait être considéré pour ce Prix (5 pages au maximum);
- une lettre d'appui d'un individu ou d'un organisme qui connaît la contribution du candidat (facultative, mais suggérée).

La mise en candidature devrait citer des exemples précis de l'engagement à long terme du candidat dans du travail ayant un impact direct sur les questions de VIH/sida et de droits de la personne, et illustrer la pertinence de ce travail pour les individus et communautés marginalisés, vivant avec le VIH/sida et affectés autrement.

Les comités de sélection n'examineront aucun autre document à l'exception de ceux mentionnés plus haut et n'examineront pas de documents audiovisuels (par exemple, cassettes audio ou vidéo, CD-ROM, etc.). Nous incitons les auteurs de mises en candidature à ne pas inclure de documents d'appui additionnels. Veuillez prendre note que, à moins que nous communiquions avec vous, votre candidature ne sera pas conservée en vue des prochaines remises des *Prix*.



Prix de l'Action

contre le VIH/sida et pour
les droits humains

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE 2009

Candidat : Le candidat peut être un individu OU un organisme — cochez la case correspondant au type de candidat présenté.

☐ INDIVIDU

Prénom :

Nom :

Occupation :

Organisme :

☐ ORGANISME

Nom :

Type d'organisme :

Année de fondation :

Personne contact :

Adresse :

Ville :

Province/
territoire :

Code postal :

Pays :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Site Web :

Auteur de la mise en candidature

Prénom :

Nom :

Occupation :

Organisme :

Adresse :

Ville :

Province/
territoire :

Code postal :

Pays :

Phone:

Télécopieur :

Courriel :

Site Web :

Depuis combien de temps connaissez-vous l'individu ou l'organisme dont vous présentez la candidature?

Signature de l'auteur de la mise en candidature

Date